

Passeport sécurité intérim (PASI)

Public :

- ✓ Personnel salarié intérimaire

Pré-requis :

Comprendre la langue française

Moyens pédagogiques :

Moyens théoriques

- Salle de cours + exercices pratiques
- Tableau blanc
- Films vidéo et vidéo projections, exercices pratiques
- Support pédagogique

Moyens pratique :

- Espace technique doté de divers équipements et outils permettant la réalisation d'exercices pratiques sur les dix types de risques

Moyens d'encadrement

Formateur expert justifiant d'une expérience terrain du bâtiment ou travaux publics.

Validation :

Evaluation des acquis en cours de formation :

Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, Evaluation au fur et à mesure de la progression et autoévaluation par le stagiaire du niveau d'amélioration de ses connaissances et des compétences

Validation finale : Le test est constitué de 26 questions non aléatoires rédigées par le Comité de pilotage PASI BTP®.

En cas de réussite du test, délivrance d'une attestation de résultat PASI BTP®,

Dispositifs de suivi

Feuille d'émargement par demi-journée. Attestation de stage

Durée : 14 Heures

OBJECTIFS :

Être capable d'appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité à son poste sur un chantier.

- Connaître et identifier les risques principaux liés à son activité,
- Utiliser les moyens de prévention adaptés à sa tâche,
- Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques en adoptant les bonnes postures de travail
- S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité,
- Identifier son rôle et celui de chacun en prévention sur un chantier,
- Alerter sa hiérarchie face à une anomalie, une situation à risque, un incident, un accident (devoir d'alerte, droit de retrait) ; capacité à réagir...

PROGRAMME / CONTENU :

THEMES DES MODULES	OBJECTIFS OPERATIONNELS Être capable de...	CONNAISSANCES / SAVOIR-FAIRE Objectifs pédagogiques
Enjeux et définitions des notions	Connaître les enjeux de la prévention et les impacts S'approprier les notions de danger, risque, protection, prévention, presque accident, accident	Identifier les différents enjeux : humains, juridiques, économiques, sociaux, ... Identifier les notions de danger, risque, protection via la pyramide de Bird...
Mécanisme de l'accident	Comprendre les mécanismes qui mènent du danger, au risque, à l'incident et à l'AT	Comprendre l'impact des actions collectives et individuelles dans le mécanisme de l'AT et de l'incident Comprendre que chacun doit agir à son niveau pour limiter les conséquences, voire éliminer les causes d'un accident. (« la fatalité n'existe pas »)
Rôle de chacun	Identifier les acteurs et le rôle de chacun en prévention sur un chantier	Comprendre les missions et responsabilités de tous les acteurs sur chantier : CTX, chefs de chantier, d'équipe, compagnons... Convaincre que la sécurité est l'affaire de tous.
Réactions en cas d'urgence	Conduite à tenir en cas d'accident ou presque AT Identifier les SST sur un chantier	Se protéger et éviter le sur-accident Savoir identifier les SST du chantier Alerter mon chef et/ou le SST le plus proche.
Règles, Procédures, Devoir d'Alerte et droit de retrait	S'approprier et respecter les règles pour progresser dans le métier en sécurité Alerter sa hiérarchie face à une situation à risque, un presque AT (incident), un accident, toute anomalie: devoir d'alerte, droit de retrait ; capacité à réagir	Règles de vie sur un chantier Affichages réglementaires Exigences particulières de site Expliquer pourquoi les règles et procédures sont nécessaires Définir le devoir d'alerte et le droit de demander à son chef des moyens adaptés ou des précisions sur son mode opératoire...
Risques du BTP (la « Chasse aux risques »)	Connaître et identifier les risques principaux du BTP liés à son activité Connaître les risques pour sa santé (bruit, poussières, produits dangereux)	10 risques/thèmes
Moyens de Prévention	Connaître et utiliser les moyens adaptés à sa tâche	10 risques/thèmes
Poste de Travail	Préparer son poste de travail en intégrant les aspects organisationnels, prévention et techniques	EPI, EPC, prépare-A2-C10r; travailler, ranger, alerter... Droit de parler de son travail, partager et communiquer avec l'équipe pour mieux travailler ensemble...

Programme détaillé

RÈGLES DE VIE SUR CHANTIER (Téléphone portable, alcools et drogues, hygiène, environnement, produits dangereux, panneaux signalétiques, pictogrammes...) + Affichages réglementaires (RI, Secours/SST, horaires...) et situation d'urgence (secours).

- Prendre connaissance des règles dès l'arrivée sur le site – EPI de base : casque, gants, chaussures ou bottes sécurité, lunettes,
- Proscrire l'utilisation du téléphone portable au poste et la consommation de drogues ou alcools (RI),
- Utiliser et respecter les installations mises à disposition ; connaître et respecter les panneaux signalétiques, les étiquettes de produits dangereux et pictogrammes du chantier,
- Alerter ou faire alerter les secours et protéger la victime en cas d'accident. Repérer le point de rassemblement et les SST présents sur le chantier,
- Connaître son devoir d'alerte, son droit de retrait.

ÉNERGIES (Electricité, gaz, air comprimé) – Sources / réseaux.

- Sources d'énergies sur le chantier et risques associés (électrification, électrocution, explosion, intoxication par inhalation, fouet de câble...),
- Couleurs des grillages avertissements / réseaux = danger,
- Contrôles visuels de l'état des matériels et accessoires fournis par le chef,
- Pas d'interventions sans habilitation.

DÉPLACEMENT ET ACCÈS (Circulations horizontales et verticales).

- Utiliser les zones de circulation identifiées sur le chantier ; les garder dégagées et respecter les zones de stockages ; signaler toute anomalie,
- Signaler aussi tout manque d'EPC, d'éclairage dans une circulation,
- Appliquer la règle des « 3 points d'appui nécessaires » lors des déplacements verticaux

ENGINS & VÉHICULES - Interaction homme/machine.

- Pour conduire un engin, avoir impérativement une autorisation de conduite (aptitude médicale à la conduite à jour, la compétence, le CACES® ou équivalent, consignes spécifiques du chantier),
- Appliquer la règle des « 3 points d'appui nécessaires » pour éviter la torsion de cheville à la montée et descente des engins,
- Ne pas travailler et circuler à proximité d'un engin ou véhicule (respecter zone de balisage) – risques des angles morts, de renversement d'engins,
- S'assurer que le conducteur me voit...
- EPI spécifique : gilet haute visibilité.

HAUTEUR - Travaux et accès (platelage échafaudage, ...).

- Identification des différents matériels permettant le travail en hauteur : PIRL, platelage sur tour d'étalement, échafaudage roulant et de pied, PEMP,
- Identification des matériels pour l'accès : escalier définitif, escalier de chantier (ex : ESCALIB), escalier pliable, tour escalier, échelle...
- Connaissance et présence des EPC au poste de travail en hauteur et moyens d'accès disponibles (pas d'échelle comme poste de travail),
- Interdiction de modifier tout équipement (échafaudage, platelage, garde-corps ...),
- Signaler à mon chef toute anomalie constatée,
- N'utiliser un échafaudage ou une plate-forme de travail que sur ordre de mon chef, après formation au poste; et dans ce cas respecter les accès, ne pas surcharger le plancher de travail et ne pas le modifier,
- Pas de montage, ni vérification d'échafaudages sans habilitation,
- Tout matériel doit être stabilisé,
- Règle des « 3 points d'appui nécessaires » lors des déplacements verticaux,
- Prendre conscience de ses postures de travail (Ex : garder le dos bien droit, plier les jambes, solliciter des moyens de manutention mécaniques...)

ENSEVELISSEMENT - (Travaux en fouilles, talus).

- Exemples d'éboulements et de systèmes de maintien des terres (illustrations),
- Ne descendre dans une fouille que sur ordre du chef,
- Utiliser un moyen d'accès sécurisé pour descendre en fouille,
- Ne jamais travailler dans une tranchée non blindée ou non talutée,
- Signaler à mon chef, toute découverte de grillages avertisseurs, réseaux, venues d'eau, odeur particulière (gaz, pollution, ...), fissuration de la paroi.

STABILISATION EN PHASE PROVISOIRE – (Voiles banchés, préfabriqués, étalement...)

- risque d'écrasement et renversement.
- Exemples de matériels et de situations de travail (illustrations),
- Identifier un manquement grave de stabilisation en phase provisoire (pas de compas, ni étais stabilisateurs),
- Ne pas retirer ou modifier un équipement de stabilisation ou d'étalement, sans ordre du chef,
- Prendre conscience de ses postures de travail (Ex : garder le dos bien droit, plier les jambes, solliciter des moyens de manutention mécaniques...).

TRAVAUX À PROXIMITÉ DES VOIES DE CIRCULATION - (Risque de heurts par véhicules publics sur chaussée).

- Travailler uniquement dans l'emprise du chantier, en présence de la signalisation temporaire (panneaux, barrières, GBA...),
- EPI spécifique : gilet haute visibilité,
- Respecter les accès chantier / public mis en place.

OUTILLAGES ÉLECTROPORTATIFS - (Santé : risque bruit, poussières, ...).

- Connaître les risques liés à l'utilisation de ces outils considérés comme machines dangereuses : scie circulaire, perforateur, meuleuse et découpeuse thermique (à disque) sans oublier le risque poussières,
- Pas formé, pas toucher et avoir l'accord du chef pour utiliser le matériel
- Porter les EPI spécifiques fournis par mon chef (anti-bruit, lunettes, gants, masque...),
- Savoir reconnaître un poste de travail en sécurité (exemple du cas du burineur/perforateur en hauteur ; exemple de table à découpe avec système d'aspiration à la source),
- Prendre conscience de ses postures de travail (Ex : garder le dos bien droit, plier les jambes, solliciter des moyens de manutention mécaniques...).

ÉLINGAGE

- Connaître uniquement les risques : pas formé (élingueur ou chef de manœuvre), pas élinguer,
- Ne jamais stationner sous une charge,
- Ne pas réutiliser les élingues à usage unique